



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 février 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Affaires intérieures, à Madame la ministre de la Justice ainsi qu'à Monsieur le Premier ministre.

Les phénomènes de phishing, de « ping calls », d'appels frauduleux internationaux et d'usurpation de numéros (« spoofing ») connaissent depuis plusieurs années une évolution préoccupante, tant en termes de volume que de sophistication.

Dans sa réponse à la question n° 99 du 12 décembre 2023, le Gouvernement avait indiqué une forte augmentation des affaires de phishing enregistrées entre 2020 et 2023, tout en précisant que certaines données statistiques et estimations financières n'étaient pas disponibles.

Au regard de la persistance et de l'évolution de ces pratiques, nous souhaitons obtenir une mise à jour des éléments chiffrés et organisationnels.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes :

- Quelle a été l'évolution, entre 2023 et 2025, du nombre d'affaires enregistrées au Luxembourg en matière de phishing, de plaintes relatives à des « ping calls » ou autres appels frauduleux, ainsi que de cas d'usurpation de numéros luxembourgeois (« spoofing ») ?
- Le Gouvernement dispose-t-il de statistiques concernant le recours par les victimes aux plateformes de signalement, notamment BeeSecure, et ces données sont-elles centralisées et exploitées de manière coordonnée avec celles de la Police grand-ducale ?
- Combien d'enquêtes relatives à ces phénomènes ont abouti à l'identification des auteurs, à l'engagement de poursuites judiciaires, à des condamnations et, le cas échéant, à une indemnisation des victimes ?

- Combien de personnes sont actuellement affectées, au sein de la Police grand-ducale, des parquets et des unités spécialisées en cybersécurité ou en fraude numérique, au traitement de ces dossiers ?
- Des moyens humains ou techniques supplémentaires ont-ils été alloués depuis 2023 afin de faire face à l'augmentation du phénomène et, dans l'affirmative, lesquels ?
- Le Gouvernement estime-t-il que les moyens actuellement déployés sont suffisants au regard de l'ampleur et de la complexité croissantes de ces infractions ?
- Le Gouvernement dispose-t-il désormais d'une estimation des dommages financiers subis par les victimes au Luxembourg, notamment en ce qui concerne les appels surtaxés déclenchés par des « ping calls » ainsi que par d'autres formes de fraudes téléphoniques, telles que l'usurpation de numéros (« spoofing ») ou les appels frauduleux internationaux ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

A blue ink signature of Mars Di Bartolomeo, consisting of stylized, overlapping letters.

Mars Di Bartolomeo
Député

A black ink signature of Yves Cruchten, featuring a large, sweeping initial 'Y' followed by the name 'Cruchten'.

Yves Cruchten
Député